



SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **17 juin 2024**, à compter de **19h32** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames :
Véronique Lemire, conseillère 2
Linda Pomerleau, conseillère 3

Messieurs :
Yves Bourassa, conseiller 1
Michel Ayotte, conseiller 5
Luc Bernèche, conseiller 6

Absent : Pierre Dénommé, conseiller 4

Lise Dénommé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

Ouverture de la séance

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19h32.

Mot de bienvenue

Madame Lyne Ash, mairesse souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents. Elle revient sur le souper reconnaissance de bénévoles qui a eu lieu le vendredi 7 juin 2024, elle souligne que l'évènement était fort en émotion au moment de souligner un bénévole en particulier et cette année madame Carmen Rivard était la personne choisie par les membres du conseil. Lyne Ash, souligne que c'est un évènement qui doit continuer dans le temps puisque c'est la seule façon de dire merci à nos nombreux bénévoles qui s'impliquent année après année dans leur municipalité.

7535-06-24

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRSNT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis en bonne et due forme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts mentionnés.

ORDRE DU JOUR :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. MOT DE BIENVENUE**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024
- 6. TRÉSORERIE**
 - 6.1 Compte à payer pour la période du 1^{er} au 31 mai 2024
- 7. DÉPÔT DE RAPPORTS**
 - 7.1 Rapport de la mairesse
 - 7.2 Rapport des travaux publics

- 7.2.1 Suivi – 527 chemin des Pins (ajouté)
- 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
- 7.4 Rapport de la DG
 - 7.4.1 Suivi – Terrasse Intergénérationnelle
 - 7.4.2 Suivi - Centre Communautaire
 - 7.4.3 Suivi – Parc des aînés
 - 7.4.4 Programme PRIMEAU – Volet 1.1
 - 7.4.5 Suivi – Congrès de l'ADMQ
- 7.5 Rapport des Élus

8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

- 8.1 Comparatif des états financiers au 31 mai 2024
- 8.2 Rapport de la mairesse pour l'année 2023
- 8.3 Renouvellement annuel du forfait Numérique.ca – Site internet

8.4 Renouvellement – Offre de services juridiques – Deveau Dufour Mottet Avocats s.e.n.c.r.l - Outaouais

8.5 Congrès du FQM maires/maïresses 2024 – Lyne Ash

8.6 Embauche étudiant – Emploi été Canada 2024

8.7 Résolution – Demande de prêt temporaire « Construction centre communautaire »

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE

9.1 Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale modifiée 2023

9.2 Adoption – Règlement d'emprunt No 025-2024 Décrétant l'achat d'une camionnette et un emprunt totalisant 95 000 \$

9.3 Caserne Pompier (ajouté)

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10.1 Demande de permis de construction au 248 chemin des Bouleaux

10.2 Demande d'entretien des sentiers de Becs et Jardins

10.3 Refoulement au 11 rue Principale (ajouté)

11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE

11.1 – Adoption du Rapport d'ingénierie conceptionnel dossier eau potable

12. VOIRIE

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 Soumission – Enseigne bibliothèque municipale

13.2 Inauguration de la Terrasse Intergénérationnelle

14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ

14.1 Campagne de financement – Mission Tournesol

14.2 Campagne de financement – Boule de bingo TV Témis

14.3 Publicité – PENS

14.4 Demande de lettre d'appui pour le projet Aménagement de la promenade

15. AFFAIRES NOUVELLES

16. CORRESPONDANCE

16.1 Prix excellence – Bibliothèque municipale

17. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE LE 8 JUILLET 2024

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Période de questions

Aucune question posée par le public pour le moment.

7536-06-24

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **6 mai 2024** tel que présenté.

7537-06-24

Comptes à payer pour la période du 1er au 31 mai 2024

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période du **1er au 31 mai 2024** :

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; (**33 365.05 \$ et 149 029.58 \$**) pour un total de **182 394.63 \$**.

Rapport de la mairesse

10 mai 2024 : Rassemblement municipal la conférence des préfets

1. Conférence par Jérôme Dupas
 - 1.1 Protection de la biodiversité à l'ère des changements globaux
2. Conférence de Kim Thiry :
 - 2.1 Atelier sur l'aménagement et urbanisme
 - 2.2 Protection du patrimoine culturel

14 mai 2024 : Rencontre du comité de valorisation - FRR - Volet 4

1. Finalisation de la subvention pour le projet Château Darveau
2. Acceptation du projet Mini-golf à Nédélec

22 mai 2024 : Conseil à la MRCT

1. Crise forestière au Témiscamingue - rencontres prévues auprès des ministres concernés.

FRR - Volet 2 - Projet "Parc des aînés" accepté pour un montant de 30 000 \$.

FRR - Volet 4 - Projet "Mini-golfs" accepté pour un montant de 75 000\$ (d'autres subventions sont en attente de confirmation avant de rendre le projet viable).

30 mai 2024 : Gala reconnaissance de l'École Rivière des Quinze :

1. Deux prix excellence été remis au nom de la municipalité de Nédélec dans le "Parcours de formation axé sur l'emploi".

6 juin 2024 : Rencontre sur la révision du schéma couverture de risque sur la sécurité incendie. Quelques travaux devront être faits avant de recevoir notre attestation du schéma provenant du ministère de la Sécurité publique (MSP).

7 juin 2024 : Souper "Reconnaissance des bénévoles" 2024 se tenait au local du Club de l'âge D'Or de Nédélec. Entre 55-60 personnes étaient au rendez-vous, une belle réussite pour une autre année. La municipalité s'engage à refaire l'évènement l'an prochain.

Rapport des travaux publics

Quelques questions sont posées sur l'état des ponceaux, et des rangs. Shawn confirme que l'air poussiéreux a été étendu en mai dernier et qu'un 2e épandage devrait avoir lieu en cours d'été. À suivre.

Il est rapporté que le terrain au 43 rue Principale demande un peu de réparation au niveau du terrassement suite aux dommages fait lors du déneigement 2023-2024. À suivre....

7538-06-24

Suivi - 527 chemin des Pins

Pour faire suite au point 12.3 de la séance du 6 mai 2024, il est entendu que monsieur Yves Bourassa, conseiller ira voir l'avancement des travaux exigés au citoyen du 527 chemin des Pins, une demande de nettoyage de ponceau avait été demandée afin de faciliter l'écoulement d'eau à cet endroit.

Monsieur Yves Bourassa pourra constater si le nettoyage a été fait et si le tout est satisfaisant et facilite l'écoulement de l'eau.

Si les travaux n'ont pas été exécutés tel que demandé lors d'une rencontre avec le citoyen, une lettre sera envoyée avec une date limite au citoyen l'invitant pour une 2e fois à faire le nettoyage nécessaire et un entretien régulier pour minimiser l'accumulation d'eau.

Si après la date limite indiquée dans la lettre, les travaux ne sont toujours pas respectés, la municipalité s'engage à aller faire les travaux nécessaires et une facture sera envoyée audit citoyen pour les travaux faits sur son terrain.

Rapport de l'employée de soutien au développement

Aucune question n'est posée sur le rapport présenté par l'employé de soutien au développement.

Rapport de la directrice générale

Lise Dénommé, DG fait un survole sur le dossiers en cours.

Suivi - Terrasse Intergénérationnelle

Lise Dénommé, directrice générale informe les membres que la construction de la "Terrasse intergénérationnelle" va bon train, les travaux devraient être terminés si tout va bien vers la mi-juillet 2024. À suivre.

Suivi - Centre Communautaire

Lise Dénommé, directrice générale informe les membres du conseil que la construction du centre communautaire devrait débuter en début août 2024. Quelques problèmes techniques expliquent le retard du début des travaux. À suivre.

Suivi - Parc des Aînés

Lise Dénommé, DG, informe les membres que les travaux prévus au parc des aînés devraient débuter dans la deuxième semaine de juillet 2024. À suivre.

Suivi - Programme PRIMEAU - Volet 1.1

Les membres prennent connaissance de la lettre reçue en date du 25-05-2024 confirmant que la municipalité a été accepté dans le programme PRIMEAU 2023 au Volet 1.1 dans le projet de l'assainissement des eaux usées, remplacement d'égout et gestion des eaux pluviales. Une promesse d'aide financière pour ce sous-volet devrait suivre dans les prochains mois. À suivre.

Suivi - Congrès de l'ADMQ

Lise Dénommé, DG, informe les membres que le congrès des DG offerts par l'Association des directeurs généraux du Québec (ci-après appelé ADMQ) et toujours un bel enrichissement pour les fonctions de DG qui changent constamment au cours de l'année. À refaire.

Rapport des Élus

Yves Bourrassa, conseiller avait le point 7.2.1 qui a été discuté un peut plus tôt.

Yves Bourrassa avait le point 10.3 Refoulement au 11 rue Principale lors des pluies abondantes du 12 avril 2024.

Véronique Lemire mentionne quelle a bien essayé de se brancher via la plateforme TEAM pour assister à la 46e AGA du Réseau BIBLIO ATNQ mais sans succès.

7539-06-24

Comparatif des États financiers au 31 mai 2024

ATTENDU QUE les états financiers se terminant au 31 mai 2024 démontrent que le budget 2024 tient la route;

ATTENDU QUE les membres sont satisfaits du déroulement financier en date du 31 mai 2024 ;

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la présentation des états financiers comparatifs en date du 31 mai 2024 tel que présenté.

Il est aussi entendu qu'une deuxième présentation des états financiers comparatifs sera représentée à l'automne 2024 ;

7540-06-24

Rapport de la mairesse pour l'année 2023

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants du rapport financier et du Rapport de l'auditeur

Année 2023 – Municipalité de Nédélec

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de 2023. Ce rapport vous informera sur les points suivants :

1. Les états financiers de l'année 2023 et le dernier rapport des auditeurs.
2. Les principales réalisations de l'année 2023.

1. LE RÉSUMÉ DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

1.1 RÉSUMÉ FINANCIER 2023 REVENUS ET DÉPENSES

Le rapport financier au 31 décembre 2023, préparé par la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond Inc., nous indique que l'année financière s'est terminée avec un excédent de fonctionnement de 64 997 Excédent de fonctionnement de 72 044\$ et un excédent d'investissement de 3 628 \$.

	RÉEL 2023	RÉEL 2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Revenus de fonctionnement	994 176 \$	871 695 \$
Charges	(998 552) \$	(845 282) \$
Conciliation à des fins fiscales	26 420 \$	38 584 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement	72 044 \$	64 997 \$
Activités d'investissement		
Revenus de transferts	310 103 \$	273 620 \$
Immobilisations acquises	(514 419) \$	(338 072) \$
Affectation 126 474 \$ & Emprunt 81 470 \$	207 944 \$	60 824 \$
Excédent (Déficit) d'investissement	3 628 \$	(3 628) \$
Dette à long terme au 31 décembre 2023	305 502 \$	236 200 \$
Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023	321 258 \$	261 349 \$
Excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2023 (assainissement des eaux usées et salle communautaire)	133 230 \$	121 095 \$
Fonds réservés (fonds de roulement + fonds réservé en cas d'élection)	37 000 \$	29 500 \$

PROJETS RÉALISÉS EN 2023 :

Le total des investissements dans les projets est de 514 419 \$, financé avec des revenus de transferts et des affectations des activités de fonctionnement et un emprunt bancaire.

Terrain de camping avec 2 services.
 2 Pompes à eaux potable.
 Espace multisport à la patinoire municipale.
 Tracteur & équipements.
 Stationnement cimetière Roulier

1. Étude géotechnique, étude de sol (forage) sur le ponceau chemin des Bouleaux.
2. Ouverture du bloc sanitaire/halte municipale.
3. Études de faisabilité sur le projet assainissement des eaux usées.
4. Début de la confection des plans et devis pour le projet assainissement des eaux et la gestion du pluvial.
5. Étude de sol, certificat de localisation pour construction d'une salle communautaire.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR :

Le rapport financier 2022 de la Municipalité a été audité par la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond Inc.

L'audit a été effectué selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada.

De l'avis de l'auditeur, les états financiers de la Municipalité de Nédélec donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la Municipalité de Nédélec conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Il est proposé par Michel Ayotte et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le rapport des faits saillants – Rapport financier et du rapport de l'auditeur année 2023 tel que présenté par madame Lyne Ash, mairesse.

7541-06-24

Renouvellement annuel du forfait Numérique.ca - Site internet

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents de faire le renouvellement du forfait Entourage avec la compagnie Numérique .ca au montant de 1750\$ taxes en sus.

7542-06-24

Renouvellement - Offre de services juridiques - Deveau Dufour Mottet Avocats s.e.n.c.r.l - Outaouais

ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU DUFOUR MOTTET AVOCATS S.E.N.C.R.L. – OUTAOUAIS

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Nédelec a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Dufour Mottet Avocats s.e.n.c.r.l. – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 16 mai 2024 préparée à cette fin par Deveau Dufour Mottet Avocats s.e.n.c.r.l. – Outaouais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Linda Pomerleau et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de retenir l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

Service offert : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;

Personnes autorisées à consulter : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

Durée du contrat : 1 an, soit du 5 juillet 2024 au 4 juillet 2025;

Coût forfaitaire : 900 \$ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux;

Pour tous les autres mandats demandés : Taux horaire de 250 \$ de l'heure;

Adoptée à l'unanimité

Congrès du FQM maires/mairessees 2024 - Lyne Ash

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser madame Lyne Ash, mairesse à participer au congrès des maires et mairesse offert par la FQM du 26 au 28 septembre 2024. La municipalité s'engage à payer les frais d'inscription et de déplacement pour cet évènement.

Embauche étudiant - Emploi été Canada 2024

Les conseillers prennent connaissance des résumés reçus pour le poste d'emploi étudiant pour l'été 2024.

7544-06-24

Résolution - Demande de prêt temporaire « Construction centre communautaire »

CONSIDÉRANT QU'une construction neuve d'un Centre communautaire a été acceptée dans le programme PRACIM du ministère des Affaires municipales et de l'habitation (ci-après appelé le MAMH)

CONSIDÉRANT QUE la ministre confirme l'admissibilité du projet au programme PRACIM et d'une aide financière maximale de 3 805 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 2024-01 a été autorisé par le MAMH ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin de financement temporaire, afin de répondre a ses engagements financiers durant la construction neuve du centre

communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE le financement permanent sera versé une fois ledit projet terminé ;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution ;

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement de demander un prêt temporaire au montant de 3 430 090 \$ à la Caisse Desjardins du Témiscamingue.

Il est aussi résolu que madame Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommmé, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisées à signer tous les documents en lien avec l'emprunt temporaire.

7545-06-24

Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale modifiée 2023

ATTENDU les obligations de la municipalité en matière de sécurité incendie en vertu de la loi;

ATTENDU que la RISIT fut créée en juillet 2017 par décret ministériel;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de la municipalité de convenir d'une entente intermunicipale prévoyant une expansion de la régie intermunicipale, avec d'autres municipalités participantes, relativement à la protection contre l'incendie sur son territoire;

ATTENDU QUE le projet d'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale MODIFIÉE 2023 soumis au conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que la municipalité accepte de conclure une entente relative à la protection contre l'incendie et la création d'une régie intermunicipale MODIFIÉE 2023, qui inclue les municipalités de Guérin, Nédélec et Notre-Dame-du-Nord, conformément au projet d'entente soumis à cet égard au conseil municipal et, en conséquence, autorise la mairesse, madame Lyne Ash, et le directrice générale, madame Lise Dénommmé, à signer ladite entente intermunicipale.

7546-06-24

Adoption - Règlement d'emprunt No 025-2024 Décrétant l'achat d'une camionnette et un emprunt totalisant 95 000 \$

APPROBATION DU RÈGLEMENT N°025-2024 – DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE ET UN EMPRUNT TOTALISANT 95 000 \$

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la RISIT juge opportun d'acquérir une camionnette en remplacement de la camionnette T-815;

CONSIDÉRANT QUE la RISIT adoptera le règlement n°025-2024 décrétant l'achat d'une camionnette et un emprunt totalisant 95 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement est déposé auprès des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 468.38 de la Loi LCV et l'article 607 du CMQ, le conseil de la municipalité participante, doit au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception de la copie du règlement, approuver ou refuser

celui-ci. S'il ne le fait pas, le règlement est réputé approuver;

CONSIDÉRANT QUE le greffier de la municipalité devra transmettre une copie au secrétaire-trésorier de la RISIT;

CONSIDÉRANT QUE le paiement de l'emprunt sera imputé et réparti selon l'article 11 de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale à l'ensemble des municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Ayotte et appuyé par Luc Bernèche et résolu unanimement par les conseillers présents;

D'APPROUVER le règlement n°025-2024 décrétant l'achat d'une camionnette et un emprunt totalisant 95 000\$ comme déposé.

Caserne pompier

Le point 9.3 est reporté à la prochaine séance du conseil, manque d'information dans ce dossier. À suivre.

7547-06-24

Demande de permis de construction au 248 chemin des Bouleaux

Il est proposé par Yves Bourassa et résolu unanimement par les conseillers présents, d'autoriser l'implantation d'un conteneur/abri pour chevaux au 248 chemin des Bouleaux. La demande de permis avec cette résolution sera déposée à la technicienne en urbanisme à la MRC de Témiscamingue.

7548-06-24

Demande d'entretien des sentiers de Becs et Jardins

CONSIDÉRANT QUE Cé L'Éden a fait une demande à la municipalité afin obtenir une collaboration pour l'entretien des sentiers de Bec et Jardins ;

CONSIDÉRANT QUE Bec et Jardins est un organisme d'intérêt touristique et communautaire pour la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE Bec et Jardins est un lieu d'apprentissage pour les jeunes des camps de jour et des écoles du comté ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès est gratuit aux visiteurs et aux résidents de Nédélec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité soutient d'autres comités locaux avec des services similaires ;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adhérer à la demande de "collaboration à l'entretien des sentiers" présenté par l'organisme Cé L'Éden.

Il est aussi résolu qu'une nouvelle demande d'aide à l'entretien des sentiers devra être soumise au conseil à chaque année pour réévaluation des besoins

Il est à noter que Michel Ayotte, conseiller n'a participé à aucune discussion, et/ou prise de décision du à son lien de parenté dans ce dossier.

Refolement d'eau au 11 rue Principale

ATTENDU QUE le 12 avril 2024 des pluies abondantes se sont abattues sur le territoire du Témiscamingue incluant la municipalité de Nédélec ;

ATTENDU QU'au 11 rue Principale un refolement d'eau est survenu lors des pluies abondantes du 12 avril 2024 ;

ATTENDU QU'au 11 rue Principale n'est pas à son premier incident de refolement d'eau dans son sous-sol ;

ATTENDU QUE le problème est causé par un des trous d'homme situé du côté nord ouest de la propriété ;

ATTENDU QU'une solution au problème serait d'installer une pompe submersible dans le trou d'homme problématique afin de contrer au problème lors de pluie abondante ;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents de faire l'installation d'une pompe submersible dans le trou d'homme problématique au 11 rue Principale afin de minimiser les chances de refolement d'eau lors de pluie abondante.

Il est aussi résolu que cette installation est temporaire jusqu'à ce que la municipalité entreprenne les travaux d'assainissements des eaux usées, et la gestion des eaux pluviales.

Adoption du Rapport d'ingénierie conceptionnel dossier eau potable - Rapport à venir

Monsieur Jacques St-Arnault, ingénieur-chef de la firme AtkinRealis est venu informer les membres du conseil du Rapport d'ingénierie conceptuelle sur le traitement de l'eau potable. Il manque des informations cruciales au dossier, ce qui retarde le dépôt dudit rapport pour le moment.

Monsieur St-Arnault poursuit la présentation sur le dossier assainissement des eaux usées, remplacement d'égout ainsi que la gestion des eaux pluviales, il mentionne qu'une étude plus poussée devra être faite sur le volet gestion des eaux pluviales. Pour le moment les plans et devis pour les trois volets seront un peu retardés vu la complexité des eaux pluviales. À suivre.

Soumission - Enseigne bibliothèque municipale

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec a été en appel d'offres sur invitation pour la réparation de l'enseigne extérieure de la bibliothèque municipale ;

ATTENDU QUE l'enseigne extérieure de la bibliothèque municipale est lumineuse, mais que depuis plusieurs années l'enseigne ne fonctionne plus ;

ATTENDU QUE deux soumissionnaires ont déposé une soumission pour faire la réparation de ladite enseigne ;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse et conforme est présenté par Les Installations Électriques Gadi Inc. de Ville-Marie ;

ATTENDU QUE la soumission No 2024052904 comprend l'installation d'un câble avec boîte de jonction, tuyau extérieur raccordé au panneau pour alimentation 120 volts ;

ENCONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

Il est proposé par Yves Bourassa , et résolu unanimement par les conseillers présents d'octroyer le contrat (No de soumission 2024052904) de réparation de l'enseigne extérieure de la bibliothèque municipale aux Intallations Électriques Gadi Inc. au montant 496.00 \$ taxes en sus.

Inauguration de la Terrasse Intergénérationnelle

Les membres du conseil prennent la décision d'inaugurer la "Terrasse Intergénérationnelle" située sur le terrain de camping de Nédélec au 10 rue Principale.

La date de l'inauguration est placée en date du 10 août 2024 de 17h00 à 22h00.

L'inauguration se déroulera avec une épluchette de blé d'Inde, hot dog, musique et animation.

Une invitation personnalisée sera envoyée à chaque citoyen, citoyenne, entrepreneurs, les membres du comité FRR - Volet 4 (aide financière qui a contribué à cette construction), préfète, député, média, ainsi que les employés municipaux.

7551-06-24

Campagne de financement - Mission Tournesol

Il est proposé par Yves bBourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de faire un don de 375 \$ à "Mission Tournesol" du Témiscamingue pour l'année 2024.

7552-06-24

Campagne de financement - Boule de bingo TV Témis

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents de ne pas participer à la campagne de financement "Boule de bingo TV Témis" pour cette année.

Publicité - PENS

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de faire l'achat de 100 sacs réutilisables avec le logo de la municipalité au coût de 2.44 \$ taxes, frais de manutentions en sus.

7554-06-24

Demande de lettre d'appui pour le projet Aménagement de la promenade

Il est proposé par Michel Ayotte, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de faire parvenir une lettre d'appui au projet "Aménagement de la promenade" présenté par la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.

Prix excellence - Bibliothèque municipale

Les membres du conseil prennent connaissance de la correspondance, et suggèrent qu'une motion de félicitation soit envoyée au comité de la bibliothèque municipale pour les féliciter du "Prix excellence - Argent" qui leur a été remis par le

Réseau Biblio ATNQ pour l'année 2023.

Prochaine séance ordinaire le 8 juillet 2024

Période de questions

Une seule question est posée à savoir si une inauguration aura lieu lorsque le parc des aînés sera terminé.

7555-06-24

Levée de la séance

La levée de la séance est à 21h43, et proposé par Yves Bourassa.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénomé, directrice générale et greffière-trésorière

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.